

L'édition scientifique à la croisée des chemins. Bilans et perspectives.

Séminaire organisé par le laboratoire *Plurilinguisme, Représentation, Expressions Francophones – Information, Communication, Sociolinguistique* (EA 3207, Rennes 2) et la
Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

17 et 18 Septembre 2008. MSHB, Rennes.

Texte de cadrage

par

Philippe Blanchet, Université Européenne de Bretagne, UHB.

Yves Chevalier, Université Européenne de Bretagne, UBS.

Guy Jucquois, Académie royale de Belgique.

La construction et la communication des savoirs aujourd'hui

La production de textes scientifiques est en croissance constante. Ceci résulte de diverses causes qui se renforcent les unes les autres. En premier lieu, en corrélation avec un accès plus généralisé aux études universitaires, l'accroissement des effectifs d'étudiants a engendré l'augmentation du nombre des enseignants. A ce niveau de transmission du savoir, ces derniers doivent obligatoirement se consacrer, au moins à temps partiel, à la recherche scientifique. Par ailleurs, la professionnalisation progressive de la recherche se poursuit depuis les débuts du dix-neuvième siècle. Enfin, les exigences de progrès et de rationalité de nos sociétés contemporaines contribuent à la valorisation économique, mais paradoxalement aussi à la relative précarisation de la profession de chercheur. En devenant une profession parmi d'autres, la recherche s'est répandue et démocratisée - notre époque compte sans doute davantage de chercheurs que toutes les périodes qui l'ont précédée - mais elle court le risque d'être fragilisée, sinon prolétarisée. En effet, la croissance financière des labos et des centres de recherche, de même que les carrières et les salaires des scientifiques, n'a pas suivi l'évolution du nombre de chercheurs.

1. La difficile construction des savoirs

Face à un savoir qui se répand et se complexifie rapidement tout en visant souvent à répondre à des attentes, éventuellement explicites et concrètes, les champs de la connaissance se morcellent et les chercheurs se spécialisent au point de perdre parfois le contact avec les disciplines voisines. Les progrès scientifiques rendent difficile pour un même chercheur la maîtrise d'un domaine en expansion et d'un territoire en constante restructuration. Dans ce contexte d'un éclatement des savoirs, la traditionnelle exigence d'exhaustivité devient problématique compte tenu de la multiplication des publications, de la diversité des supports, des langues, des lieux de conservation, des difficultés d'accès, etc., mais aussi de la nécessaire interdisciplinarité des démarches, contrepoids indispensable à la multiplication des disciplines. Le chercheur doit être appuyé dans sa démarche heuristique afin de repérer la documentation utile à sa recherche. De puissants moyens technologiques devraient y contribuer, ils lui font fréquemment défaut, au moins partiellement.

Si le savoir n'est pas ou plus simplement superposable et additionnel, ne devrait-on pas accepter une relative « limite » de nos connaissances comprises davantage comme des expériences comparables à celles d'autrui et dès lors aussi contextuelles ? Cette perspective modifierait profondément les conditions de validation du savoir et en conséquence son évaluation. Le chercheur devrait pouvoir actualiser à chaque moment de sa recherche l'ensemble des éléments du savoir qui l'aideront à progresser, ce qui suppose le repérage des documents et l'accès à ces derniers. Ces deux dernières conditions, pour être satisfaites, exigent la mise en œuvre de méthodes de classement et de conservation de la documentation exemptes d'a priori et de jugements, positifs ou négatifs, éventuellement liés à des communautés, à des cultures, à des modes, voire à des situations acquises, à des relations ou à des personnes.

On mesure le chemin à parcourir tant sur le plan d'une conscientisation des chercheurs ou de leurs autorités de tutelle que sur celui des obstacles théoriques et pratiques à dépasser. Actuellement, en effet, la construction d'une « doxa » dans un domaine scientifique dépend

pour une bonne part de la réception dans ce même milieu des travaux de ceux qui ont acquis la notoriété et qui détiennent les positions dominantes que celle-ci permet d'occuper. L'évaluation du travail scientifique de leurs pairs appartient prioritairement aux spécialistes reconnus et aux autorités qui s'en réfèrent « objectivement » à ces derniers. Les liens privilégiés qu'entretiennent les autorités scientifiques avec les autorités institutionnelles, politiques ou économiques donnent également aux premières les moyens matériels et sociaux d'atteindre et de se maintenir aux postes privilégiés occupés, d'y encourager et d'y favoriser leurs « fidèles » ou, inversement, de marginaliser sinon d'éliminer leurs « opposants ».

2. Modalités actuelles de la communication des savoirs

La question de la constitution et de la modification d'une « doxa » est ainsi étroitement liée à toutes les questions relatives à la production d'un savoir, mais aussi à celles se rapportant à la communication de celui-ci. Un accès inégalitaire aux moyens de communication valorisés dans un secteur entraîne la sous-évaluation de ceux qui sont contraints d'y recourir faute d'avoir accès à des moyens valorisants. L'effet de sélection sociale que ces pratiques induisent se trouve renforcé par les appréciations inégalitaires faites ensuite, selon le lieu et le support, à propos des publications. Ainsi, la légitimation s'opère en boucle, l'inégalité des statuts « s'expliquant » simplement et uniquement par la qualité inégale des travaux de recherche, ce que « confirment » les supports utilisés pour la communiquer tout autant que la qualité des supports utilisés pour la produire et la transmettre.

La question des modalités de communication d'une recherche s'avère ainsi indissociable de celle des moyens disponibles pour l'entreprendre et la mener à bien. Par analogie, ce sont les personnes qui ont les meilleures conditions de vie, logement, alimentation, éducation, profession, etc., qui ont également l'accès aux meilleurs soins de santé. Dès lors, il n'est pas anormal que statistiquement elles aient aussi la plus grande longévité. Dans le domaine de la production des savoirs et de leur communication, deux facteurs peuvent toutefois tempérer les inégalités liées aux statuts. Dans nombre de démarches, l'interdisciplinarité devient souvent une nécessité. Une des raisons qui expliquent combien il est difficile d'introduire cet élément parmi ceux que prennent en compte les comités d'évaluation scientifique est précisément qu'il affaiblit le contrôle des évaluateurs à l'intérieur d'un domaine scientifique. Un second facteur qui permet d'envisager de nouvelles pratiques évaluatives réside dans la multiplication et la diversification des supports de communication des recherches (support papier et support informatique). Ces facteurs sont eux-mêmes liés à des modalités de diffusion, de distribution, de classement et de stockage des documents.

D'une façon générale, on constate que les deux modèles de communication des savoirs, sur support papier et sur support informatique, répondent l'un autant que l'autre à une grande variété de besoins et de moyens en sorte que, selon les contextes, le choix du premier ou du second répond bien davantage à des stratégies de pouvoir et de légitimation qu'à des nécessités intrinsèques. Selon le contexte, le chercheur s'accommode tant bien que mal de la documentation à laquelle il a accès, des méthodes adoptées pour la classer et la rendre utilisable, des exigences spécifiques à son environnement scientifique et socio-économique, et finalement des supports disponibles pour la communication de ses recherches. A chacune de ces étapes, le chercheur choisira, parmi les moyens à lui disponibles, ceux qui favoriseront le mieux les buts poursuivis. A cet égard, on se souviendra que le recours à Internet peut, dans certains cas, n'être accessible qu'aux mieux nantis et réservé dès lors aux plus favorisés d'un domaine de recherche, ceci tant à l'édition qu'à la consultation. A l'inverse, le support papier peut, dans certains contextes, se révéler la solution la moins onéreuse et la plus démocratique.

Dans tous les cas, il importe de procéder à une sérieuse évaluation de l'ensemble des paramètres, en se souvenant que ceux-ci peuvent varier considérablement d'un champ du savoir à un autre, d'une région à une autre, d'un contexte à l'autre, etc.

3. La complexité de la question du numérique

Tant que nous n'y voyons pas plus clair sur les questions institutionnelles (y compris l'évaluation des individus et des équipes), nous sommes condamnés à poser la question du numérique en termes manichéens ou binaires, Anciens et Modernes, chacun choisissant presque subjectivement son camp. Au-delà, l'opposition est entre le « gratuit » et le payant, le neuf et le vieux, ou encore le « Nord » et le « Sud ». La phase technique de la numérisation est habituellement passée sous silence dans l'approche des solutions de communication, de consultation et de stockage des travaux scientifiques grâce au support informatique et particulièrement sur Internet. Cela résulte du fait que les aspects formels, de l'indexation au moissonnage, sont très largement minimisés par les informaticiens et qu'ils sont dès lors largement ignorés par bon nombre de spécialistes des SHS.

Le recours à un support informatique pour la communication et le stockage de données ne se limite évidemment pas à l'usage d'Internet. On se bornera néanmoins ici à évoquer les questions soulevées par ce dernier dans la mesure où les fonctions de communication et d'accès retiennent particulièrement notre attention.

L'emploi d'Internet varie considérablement selon les secteurs et les pays. L'accès constant à la bande traçante n'est pas universel. Les difficultés de connexion de nombreux pays ou de certaines régions ne doivent pas être sous-estimées, sans évoquer d'ailleurs le recours à une source d'électricité stable et fiable (cf. aussi infra). Même dans les pays du Nord, l'accès à une connexion à haut débit ou à très haut débit n'est pas encore généralisée. Lorsque la question de l'accès à Internet est résolue, doit se poser alors la redoutable question du prix exigé pour accéder à une source documentaire ou à des publications. On constate une très grande variété de réponses à cette question. En effet, cela va d'un accès aisé et gratuit à un accès sélectif et très payant dans d'autres.

Dans certains secteurs (technologies, recherches pharmaceutiques, publications médicales, etc.), l'accès, d'ailleurs strictement limité, contingenté et contrôlé, à des revues éditées sur Internet est conditionné par la souscription à un abonnement dont le prix, déjà fort élevé pour l'édition sur papier auparavant sur le marché, a été très fortement augmenté dès lors que ces revues ne paraissent plus que sur la toile. On n'insistera pas ici sur les nouvelles difficultés rencontrées dans ce secteur par les bibliothécaires universitaires, désormais dans l'incapacité, même dans les pays « riches » de poursuivre le paiement d'abonnements devenus trop onéreux. Ces bibliothèques ont dû se fédérer pour tenter d'obtenir de gros éditeurs internationaux des conditions spéciales pour des abonnements collectifs.

En cas de succès de leurs démarches, les chercheurs des disciplines concernées doivent se partager un quota de pages dont l'abonnement autorise annuellement la consultation et, dans une mesure encore moindre, l'impression. Dans les départements universitaires concernés par ce type de publications, les chercheurs se réunissent pour se répartir entre eux des quotas à l'instar de la répartition des budgets de recherche ou de fonctionnement. De cette manière, l'accès aux informations les plus récentes et les plus pertinentes est réservé de fait à ceux dont les moyens sont les plus importants. En réalité, comme on pouvait s'y attendre, les autres paramètres redoublent l'action du paramètre de l'accessibilité. En effet, les comités de

sélection et de lecture, l'usage des langues, les conditions, le plus souvent payantes, d'acceptation de contributions, etc. fonctionnent aussi avec ces variables. En simplifiant sans doute, l'information se monnaie au prix du marché chaque fois que cela s'avère possible.

A l'opposé de ces situations, Internet accueille également les publications de ceux qui n'ont pas accès à d'autres supports. La très faible dépense, voire l'absence totale de dépense, requise pour mettre sur la toile les travaux scientifiques de ceux qui, autrement, n'auraient généralement pas accès à un autre mode de communication constitue sans doute une sorte de négation de la qualité de travaux qui, habituellement, demeureront méconnus ou inconnus. Le succès remporté par certaines publications gratuites sur Internet doit être nuancé : il concerne fréquemment des banques de données ou des répertoires bibliographiques, ainsi commodément accessibles.

Dans d'autres cas, devant le succès, les éditeurs décident parfois d'un retour à des abonnements payants, soit sur papier, soit sur la toile. D'autre part, la difficulté de trier dans une grande masse de données entre celles qui sont pertinentes pour une recherche et celles qui ne le sont pas rend l'usage de cet instrument moins utile qu'il n'y paraît de prime abord. Enfin, la gratuité de cette méthode de communication et de consultation comporte en elle-même un puissant facteur de dépréciation : comme s'il était difficile d'accorder du crédit à une publication que n'aurait avalisé aucune instance institutionnelle, disposant de moyens matériels de légitimation. Enfin, entre ces deux situations extrêmes, les éditeurs traditionnels tendent à proposer également sur la toile des travaux, particulièrement des revues, en consultation payante en ligne. Dans ce cas, les éditeurs visent simplement à maximaliser la distribution de leur production et à rendre la consultation de leurs publications complémentaire en ménageant simultanément les deux modes de publication et de consultation.

Enfin, on ne peut retirer du débat d'autres questions plus générales. Les développements des systèmes informatiques de nouvelle génération ainsi que des logiciels s'effectueront d'une manière fort différente des usages actuels. Ainsi, les prochaines générations de logiciels ne pourront plus s'acheter, mais seront loués pour un temps à des vendeurs situés ailleurs. Ceux-ci pourront donc interdire l'accès à nos fichiers devenus illisibles sans l'autorisation des propriétaires de logiciels. Ceux-ci pourront même supprimer tel fichier sur nos PC ou telle partie de PC. Ce danger rend le numérique beaucoup plus « totalitaire » qu'il n'y paraissait de prime abord. D'autre part, il ne faut pas oublier que toutes les démarches entreprises sur Internet laissent des traces informatiques qui permettent, le cas échéant, la traçabilité de l'utilisateur. Ceux qui détiennent le contrôle sur ces moyens peuvent au choix et en cas d'une nécessité dont ils seraient éventuellement les juges discrétionnaires interrompre, interdire ou limiter l'accès à des serveurs, à des fichiers ou à des données. En d'autres termes et contrairement à une opinion assez répandue, la liberté d'accès à un document est habituellement plus grande et mieux garantie si ce document est imprimé que s'il est sur Internet. Cette remarque vaut également pour les conditions de consultation : lorsque de coûteuses revues étaient encore éditées sur papier, le nombre de lecteurs de ce texte ne pouvait être limité arbitrairement et les volumes étaient habituellement à la disposition de tous et non réservés à quelques-uns...

4. Données techniques et économiques de l'édition à petits tirages

On se limitera ici à envisager la question de l'édition à petits tirages de textes scientifiques. Les éditions de tirages atteignant et dépassant plusieurs milliers d'exemplaires obéissent à des

règles différentes de production et de distribution. Dans le domaine des productions à caractère scientifique, ces publications ne concernent essentiellement que les manuels universitaires ou certains ouvrages de base. La très grosse majorité des ouvrages scientifiques concerne l'édition à petits tirages.

L'édition à petit tirage ne peut avoir qu'une faible rentabilité économique. Nombre de maisons nouvelles disparaissent après moins de cinq ans d'existence. Deux raisons principales expliquent ces échecs : l'absence ou l'insuffisance de trésorerie et la séparation de la production (impression sous-traitée) de la distribution / diffusion (édition). Sans sources de financements extérieurs, notamment dans le secteur du livre scientifique, les disparitions seraient encore bien plus nombreuses. La santé apparente de maisons plus importantes reste liée à d'importantes subventions extérieures ainsi qu'au développement de produits-phares particulièrement pour des publics captifs.

Il va de soi que les procédés techniques utilisés pour l'édition à petit tirage sont des procédés artisanaux, même si les techniques utilisées sont à la pointe de la technique. Le recours à d'autres procédés suppose des tirages atteignant les 2 à 3.000 exemplaires et exigeant des financements initiaux bien plus importants. Une heureuse conjonction entre la production et l'édition proprement dite n'est concevable, compte tenu des technologies actuelles, que pour des tirages peu importants.

Pour de petits tirages, la dégressivité des coûts, variable selon plusieurs paramètres, est très importante entre 50 et 200 exemplaires pour devenir ensuite progressivement asymptotique à l'axe représentant l'accroissement du nombre d'exemplaires. L'analyse des coûts de production montrent que la variation fluctue en fonction de plusieurs paramètres, mais essentiellement d'après le tirage. Pour un tirage de 200 exemplaires, le coût de production (papiers, encres, machines, etc.) est de 20 % environ du prix de revient, celui de la main-d'œuvre de 40 % environ et celui des frais généraux de 40 % également, soit pour un livre dont le prix de revient serait de 10.00 EUR, 2.00 EUR pour la production et respectivement 4.00 EUR pour chacun des deux autres postes.

Il existe un rapport étroit entre le coût de production et le prix de vente. En effet, le coût de production représente environ 40 % du prix de vente final TTC. L'écart entre ces deux prix s'explique par la nécessité de recourir à des professionnels du livre pour assurer une certaine diffusion et distribution et pour faciliter la vente. Les marges qui doivent être laissées aux libraires sont habituellement de 30 % sur le PVP HTVA. Il est difficile, sauf pour des ouvrages particulièrement coûteux, de descendre en dessous de ce pourcentage sous peine d'un désintérêt des libraires face à des commandes dont l'exécution n'entraînerait pour eux aucun bénéfice. Les dépôts de nouveautés chez certains libraires sont assortis de remises plus élevées atteignant habituellement les 40 %. Enfin, le recours à des distributeurs relayant l'éditeur dans certains pays se discute sur la base d'une remise minimale de 50 % sur le PVP HTVA. Dans ce dernier cas, les frais de transports sont à mettre au compte de l'éditeur et s'ajoutent donc à la remise.

D'une manière générale, le calcul du prix de vente doit être effectué sur la base du coût de production à multiplier par un coefficient oscillant entre 2 et 3, de façon à permettre les remises nécessaires aux libraires, aux dépositaires et aux distributeurs, tout en conservant la marge de bénéfice brut nécessaire, ne serait-ce que pour atténuer le risque éditorial lié essentiellement à une vente insuffisante. Le calcul du tirage adéquat a bien entendu une incidence sur la fixation du prix de vente : dans les limites rappelées plus haut et dans les

échelles dépendantes du type de production, l'augmentation du tirage entraîne une diminution relative du prix de revient, ce qui à son tour permet une diminution du prix de vente. Néanmoins toute diminution du prix de vente provoque, si les autres facteurs demeurent constants, un accroissement proportionnel du risque éditorial lié à la mévente d'un titre.

Ce qui précède explique pourquoi l'éditeur se consacre également à la recherche de publics captifs ou de ventes assurées. En effet, l'existence d'acheteurs certains (manuels pour des étudiants, ouvrages en souscription, préachats, etc.) assure la viabilité d'une production dans la mesure où elle atténue le risque éditorial tout en permettant de diminuer le multiplicatif à utiliser pour connaître le prix de vente à partir du prix de production. L'idéal de l'éditeur est évidemment de ne produire que le nombre d'exemplaires qui sera vendu dans les meilleurs délais. Ces conditions permettent également de calculer le meilleur prix de vente pour un ouvrage. Elles sont malheureusement rarement réalisées. L'éditeur doit donc habituellement évaluer son risque et donc estimer le prix de vente d'un ouvrage ce qui s'apparente le plus souvent à tenter de trouver des solutions pour une équation à plusieurs inconnues, en demeurant entre deux limites : si les prix sont trop élevés on ne vend rien, s'ils sont trop bas on ne rentre pas dans ses frais.

Enfin, le tirage ne doit pas être calculé de façon trop large ou trop étroite. Dans la première hypothèse, les invendus pèseront sur les résultats et, si le mauvais calcul se répète, peuvent entraîner des difficultés allant jusqu'à la faillite. Dans la seconde, l'éditeur ne pourra faire face aux demandes survenant peu après la mise en vente des premiers exemplaires, ce qui ne serait guère acceptable envers le lectorat. Sans doute, peut-il toujours procéder à de nouveaux tirages en faible quantité. Les vendeurs de machines insistent souvent sur les possibilités qu'offrirait à cet égard les machines les plus modernes. En réalité, Gutenberg pouvait déjà procéder à une réédition d'un seul exemplaire d'un ouvrage qu'il avait imprimé... ! Cela demeure possible de nos jours. Cependant, il importe de songer au temps nécessaire pour réimprimer quelques exemplaires d'un ouvrage épuisé : la mise en route et la réalisation de cette opération s'avère toujours plus longue et donc coûteuse qu'il n'y paraît de l'extérieur. Il reste de loin préférable de prévoir quand cela semble possible une réserve suffisante d'exemplaires pour faire face aux ventes à réaliser sur une ou deux années. Et cela même si aucune formule magique ne permet anticipativement de calculer ou même d'évaluer celles-ci...

Textes scientifiques, langues et enjeux géopolitiques

1. Monopoles scientifiques et hégémonies géopolitiques

L'un des aspects récurrents de la problématique de l'édition scientifique, de son accessibilité autant pour y contribuer en tant qu'auteur que pour l'exploiter en tant que lecteur, est celui des relations Nord-Sud. La concentration séculaire des richesses dans les pays dits « du Nord » et l'imposition de leurs modèles de pensée à l'ensemble du monde via la colonisation (imposition directe) puis la néo colonisation (imposition indirecte), conduit à un cercle que l'on pourrait qualifier de « vicieux » : la grande majorité des connaissances nouvelles y est élaborée, publiée, diffusée de façon efficace (environ 80% des articles scientifiques francophones viennent de Belgique, Québec et France), et c'est à partir notamment de ces productions intellectuelles que sont stimulées d'autres richesses et d'autres innovations scientifiques ; les chercheurs des pays « du Sud », souvent formés dans les pays « du Nord »,

d'une part transfèrent au Sud les habitus acquis lors de leur formation, et d'autre part restent dépendants des publications voire des moyens venus du Nord.

Or ces habitus ne sont pas indépendants des contextes linguistiques, culturels, sociaux, techniques, institutionnels, politiques, idéologiques, économiques, dans lesquels ils émergent et auxquels ils sont adaptés. Leurs transferts directs dans d'autres contextes provoquent des dysfonctionnements qui obèrent largement les capacités de production de connaissances des pays du Sud et de leurs chercheurs, qui se prive des stimulations d'innovations par la diversité des points de vue. En outre, les publications, d'abord sous leur forme « papier » classique, ont comparativement un coût tel dans les pays du Sud qu'elles n'y sont que très peu accessibles, souvent avec beaucoup de délai lorsqu'elles ne présentent plus de forte valeur marchande pour leurs producteurs du Nord. L'une des conséquences est que la documentation disponible au Sud a souvent entre une et plusieurs décennies de décalage avec l'actualité de la recherche menée au Nord. Dès lors, la capacité d'innovation est une seconde fois étouffée puisque les propositions de publications venues du Sud sont souvent mal acceptées parce que « dépassées » dans les lieux d'édition scientifique de prestige mondial, ceux tenus par le Nord. Une solution expérimentée maintes fois est la création de lieux de publications au Sud, qui peinent en général à dépasser une identification et a fortiori une reconnaissance autre que locale (nationale ou régio-continentale). Enfin, le manque global de reconnaissance scientifique de travaux élaborés au Sud, et le manque de ces travaux même, entraîne une quasi impossibilité d'accès aux ressources distribuées par les grands bailleurs de fonds scientifiques (par exemple les programmes de recherche internationaux de l'Union Européenne qui, théoriquement, leur sont ouverts), et, conséquemment, renforce les difficultés de développement de ces travaux. Se met ainsi en place une situation d'*hégémonie*, c'est-à-dire de domination acceptée et renforcée par ceux là mêmes qui, d'un certain point de vue, en sont les victimes.

Les dispositifs de partenariats Nord-Sud eux-mêmes peinent à avoir un effet d'entraînement, malgré les bonnes volontés évidentes non seulement de participer aux transferts des connaissances et des compétences scientifiques, mais aussi et désormais surtout de contribuer à l'émergence de projets et d'équipes de recherche au Sud. Dans le domaine des SHS et, pour prendre un exemple auquel l'un d'entre nous est directement associé (la question d'une grande acuité pour l'Afrique subsaharienne des choix des langues et de leurs effets dans les systèmes éducatifs), trois appels d'offres successifs lancés par l'AUF et par l'AFD sont restés largement infructueux, faute d'équipe de chercheurs en mesure d'y répondre au Sud.

Un aspect corrélé de ce problème, un sous-aspect pourrait-on dire, est celui d'une certaine hégémonie des acteurs anglophones sur l'activité scientifique internationale, hégémonie tendancielle notamment perçue avec acuité dans l'espace francophone. Il faut relativiser, à ce propos, la concurrence entre l'anglais et le français (pour faire court). C'est une rivalité entre les deux espaces linguistiques et géopolitiques les plus puissants du monde, dont les accents dramatiques de certains francophonistes, vus du point de vue des usagers de langues renvoyées beaucoup plus bas dans l'échelle des dynamiques sociolinguistiques et géopolitiques — quand on est au 3522 rang par exemple !, paraissent tragicomiques voire inconvenants. En France notamment, où l'identité nationale est fondée sur un monolinguisme hégémonique et une prétention de puissance mondiale, les discours alarmistes contre la suprématie de l'anglais, ou même un avenir proche « tout anglais », relèvent davantage d'une stratégie de construction d'un nationalisme linguistique par désignation d'un « ennemi » extérieur, et de nostalgie d'un empire diplomatique de 1^{er} rang mondial devenu 2^e, que d'une quelconque probabilité sociolinguistique.

Sans se laisser piéger par ce genre de manipulation idéologique et les menaces fantasmagiques qu'elle agite, on peut toutefois s'interroger sur le cas spécifique de l'activité scientifique. Depuis quelques décennies, on observe en tendance croissante de mise en place d'une hégémonie scientifique anglophone comparable, à celle qu'exerce l'activité scientifique du Nord sur celle du Sud, toutes proportions gardées et à cette différence près qu'elle s'applique également aux recherches issues de pays du Nord et qui pourraient être réalisées, diffusées, valorisées dans d'autres grandes langues véhiculaires internationales, le français au premier chef mais aussi l'espagnol ou à une échelle moindre l'allemand par exemple. Dans certaines disciplines ou certains organismes de recherche, les publications en anglais sont quasi systématiquement plus valorisées, voire seules valorisées, par rapport aux publications dans d'autres langues, y compris notamment en français et en France. Selon différentes estimations, la proportion de publication scientifique en anglais dans des revues serait d'entre 75 et 90%, avec un écart entre les SHS davantage plurilingues (en cohérence avec leurs objets et leurs finalités) et les autres sciences davantage monolingues (parce que leurs travaux seraient supposés universels ?), pendant que la proportion des articles publiés en français aurait baissé entre 1980 et 2000 de 7 à 4% en SHS et de 3 à 1% dans les autres sciences. En 2000, 5% des articles scientifiques hors SHS publiés dans des revues seraient originaires de France mais seulement 1% seraient rédigés en français.

Cette dynamique de concentration des pouvoirs scientifiques entraîne les mêmes conséquences que celles analysées ci-dessus à propos des rapports Nord-Sud *et pour les mêmes raisons* : transferts mal adaptés d'habitus socioculturels différents, difficultés économiques et linguistiques d'accès aux publications, instauration de filtres de sélection défavorables aux usagers « secondaires » voire plus éloignés encore de l'anglais, difficultés d'accès aux moyens financiers de la recherche, appauvrissement et marginalisation progressives, renforcement de la richesse y compris technologique et industrielle des acteurs anglophones, etc.

De ce point de vue, c'est à un examen global de l'alternative monopole(s) / multipôles de l'activité scientifique, posé en termes géopolitiques et notamment dans leurs dimensions linguistiques, que nous sommes conduits. D'autant que, si l'OIF est la plus importante organisation intergouvernementale du monde en nombre d'Etats participants (hors ONU), celle où est regroupée la plus forte proportion d'Etats à revenu élevé (identique à celle du Commonwealth, source : Banque mondiale), elle est également celle qui réunit le plus grand nombre d'Etats du Sud, à faible revenu et que son avenir semble bien se jouer pour une grande partie en Afrique (toutes les projections convergent vers une explosion démographique de la francophonie africaine où se développent déjà les nouvelles dynamiques linguistiques du français et vers l'accès prochain du Maghreb au rang des nouvelles puissances économiques aux côtés du Brésil ou de l'Inde).

2. Mise en ligne et rééquilibrage Nord-Sud : la grande désillusion ?

Le développement des publications en ligne depuis les années 1990 et surtout depuis les années 2000, sur lesquels nous commençons d'ailleurs tout juste à avoir quelque recul temporel pour en comprendre les enjeux de façon satisfaisante, a pu apparaître comme une solution au problème fondamental de développement de la recherche scientifique au Sud. On y voyait les avantages de la mise à disposition « gratuite et universelle » des publications y compris les plus récentes et la possibilité de créer des lieux de publication aussitôt visibles au niveau international, à faible coût et avec peu de moyens. Il semble cependant que des

contraintes lourdes aient été sous-estimées et qu'elles aient aussitôt imposé des limites drastiques. L'accès au matériel informatique (son coût, sa maintenance, son renouvellement rapide imposé par les évolutions technologiques, le tout aux mains des industries du Nord), l'accès à l'électricité (jamais garanti, très souvent de mauvaise qualité, sauf exception), l'accès à Internet (idem), les contraintes socioculturelles imposées par l'ergonomie cognitive des dispositifs élaborés au Nord, ont largement refroidi les enthousiasmes initiaux. Un exemple : la revue *Le français dans le monde* a annoncé il y a quelques années sa volonté de ne plus publier qu'en ligne, ce qui a suscité une vive protestation des abonnés et lecteurs du Sud, aboutissant au retrait du projet. La papier semble plus accessible au Sud, malgré son cout, qu'Internet...

Les modalités économiques et institutionnelles de publication scientifique n'ont pas été reconfigurées sur le fond. Les publications « papier » restent plus valorisées et valorisantes que les publications en ligne, lesquelles lorsqu'elles commencent à bénéficier d'un capital symbolique suffisant, s'efforcent souvent de paraître en version papier, comme (on voit le même processus se développer pour les *actes* de colloques : toutes les contributions acceptées sont mises en ligne, les meilleures seulement sont publiées en volume papier). Les publications papier, commerciales, sont mises en ligne de façon payante (à des tarifs exorbitants pour les bouquets de revues scientifiques des grands éditeurs) et font signer des contrats de cessions des droits qui empêchent le dépôt en ligne sur des archives ouvertes ou par re-publication dans des revues ou ouvrages numériques. Les revues et publications en ligne lancées dans des pays du Sud n'ont pas réussi jusqu'ici à obtenir le capital de reconnaissance que d'autres revues en ligne du Nord sont vite parvenues à attirer (on peut comparer par exemple les revues *Sud-Langues* du Sénégal, *Synergies* de divers pays du monde, *Marges Linguistiques* et *Glottopol* de France, *Diversité* du Canada...). Les publications électroniques n'ont pas révolutionné l'économie de l'édition scientifique, au sein de laquelle les travaux menés au Sud n'ont toujours pas été embarqués dans une dynamique positive, sauf à passer, pour un nombre restreint de chercheurs du Sud jouissant d'une bonne reconnaissance internationale (au risque de devenir des alibis), par les circuits des institutions, des éditions, des programmes et des relations interpersonnelles au Nord (on notera en échange que les chercheurs du Nord n'ont aucune difficulté à être reconnus au Sud dès lors qu'ils le sont au Nord).

D'un autre point de vue, les moyens de communication en ligne ont permis l'émergence rapide de publications scientifiques jouissant d'un large rayonnement international et d'une bonne reconnaissance scientifique, y compris au delà de leurs espaces linguistiques premiers. On pense notamment, encore une fois, à la revue francophone *Marges Linguistiques*, dont la disparition brutale en pleine gloire soulève la question des moyens octroyés, des stratégies raisonnées et des finalités perçues (ou non) à ce genre d'instrument de diffusion scientifique. Plusieurs études ont montré, on y reviendra ci-après, qu'Internet a aussi permis, à côté du déploiement massif des usages de l'anglais et des internautes du Nord, certaines visibilités d'autres langues, d'autres cultures, d'autres activités, ainsi que le maintien de lien social dans des communautés en diasporas souvent minorisées et menacées de disparition par ailleurs.

3. Quelles stratégies géopolitiques et scientifiques ?

Bien sûr, on ne peut pas dire pour autant que les déséquilibres géopolitiques de l'activité scientifique (recherche et diffusion comprises), que les déceptions provisoires face aux projets postcoloniaux et à Internet, soit uniquement le fruit d'un cynisme concerté. Il résulte davantage de pressions exercées par des dynamiques socio-historiques au long cours, de la

convergence spontanée de représentations, de comportements et d'intérêts partagés vers certaines ressources chargées de capital symbolique et économique (ceci renforçant cela) et d'évitements peut-être même involontaires d'autres réseaux moins attractifs car moins valorisants (idem...). A l'exception peut-être d'une partie des chercheurs dont la carrière est solidement lancée et qui peuvent se permettre d'aider des confrères francophones (ainsi des chercheurs américains prestigieux publiant des revues francophones papier ou en ligne) et/ou du Sud (ainsi des chercheurs francophones prestigieux du Nord publiant dans des volumes ou revues de pays du Sud), quitte éventuellement à renforcer inconsciemment le cercle vicieux de dépendance du Sud vis-à-vis des chercheurs venus du Nord et de tous vis-à-vis de l'anglophonie. Il ne faut pourtant pas exclure d'emblée de nos questionnements l'éventualité de stratégies concertées d'acteurs politiques et économiques pour que les industries culturelles et intellectuelles de la « société mondialisée de l'information et de la connaissance » restent aux mains de quelques grandes multinationales implantées dans les pays du Nord notamment anglophones. L'accumulation progressive de filtres sélectifs (notamment de normes linguistiques et informatiques) pour l'accès aux publications en anglais et en français révèle des stratégies de barrage au profit de certains quand d'autres commencent à occuper les territoires et partager les positions des premiers. Abaisser le coût des publications papier en les fabriquant au Sud pour une diffusion au sud, y compris en partenariat avec des professionnels locaux (un peu comme les antiviraux anti-HIV ont été reproduits en Afrique du Sud et en Inde) semble relativement facile et l'on peut s'étonner que les grands éditeurs préfèrent le risque du photocopillage local (certes encore restreint en quantité faute de moyens...) à de tels partenariats quasi-inexistants.

Il ne faut pas négliger ni réduire non plus l'action volontaire de dispositifs ou d'organismes nationaux et internationaux d'aide au développement y compris scientifique et éditorial, souvent bilatéraux et à sens unique Nord-Sud, voire de dispositifs ou d'organismes plus paritaires multilatéraux et à double-sens, comme par exemple l'Agence Universitaire de la Francophonie. On peut à cet égard examiner le rôle constructif que pourraient jouer des programmes de l'AUF orientés vers ce problème du partage réciproque de connaissances scientifiques, et, en ce sens, sur les dynamiques à élaborer, expérimenter, valider... Comment une politique institutionnelle internationale (OIF, UNESCO...) pourrait-elle prendre en compte la francophonie pratique, celle d'un espace plurilingue partagé, celle des chercheurs et des universités ayant par exemple « le français en partage », pour dynamiser et accompagner de nouvelles émergences par de nouvelles relations plus « horizontales » et moins hiérarchisées ? Comment amener les possesseurs et attributeurs des capitaux scientifiques symboliques à modifier leurs représentations et leurs comportements ?

4. Choix de langues et diffusion scientifique

Notre questionnement rejoint à l'évidence une dimension sociolinguistique, à la fois au niveau des stratégies de politique linguistique que les institutions et les puissances publiques mettent en œuvre (ou pas) et à celui des pratiques et des représentations que les acteurs « ordinaires », individuels ou collectifs, développent, appliquent, transforment.

Une récente étude a été pilotée par l'Union Latine (organisme intergouvernemental réunissant les Etats ayant une langue « latine » officielle), intitulée « En quelles langues parle Internet ? » (Disponible sur http://dti.unilat.org/LI/2007/index_fr.htm). Ses résultats comme ses choix méthodologiques stimulent des interrogations. La méthode est présentée comme suit : « Sélection rigoureuse de termes équivalents dans l'ensemble des langues étudiées, mesure du nombre de pages indexées dans un moteur de recherche correspondant à chacun de

ces termes dans les différentes langues étudiées (...) la méthodologie a dû (...) s'adapter aux évolutions des moteurs de recherches et neutraliser les effets de l'invasion de la publicité sur Internet qui avaient tendance à fausser les résultats ». Cette mesure est ensuite croisée avec celle du nombre d'internautes qu'on identifie via leurs outils informatiques comme usagers de telle langue. Cette méthode est probablement la moins problématique, voire la seule possible. Il n'en demeure pas moins qu'elle soulève au moins trois questions clés : premièrement elle met en lumière les dispositifs très sélectifs des moteurs de recherche (dont d'autres ont montré les effets puissants) qui favorisent les pages en anglais ; deuxièmement elle importe (sans les discuter ?) les systèmes d'indication monolingue des langues affichés par les logiciels (et dont le codage appartient à la société Microsoft et fait l'objet de critiques sérieuses de la part de certaines commissions nationales de l'ISO) ; troisièmement elle ne vise que les langues romanes à statut officiel, pas les autres, et sans pouvoir prendre en compte leurs différents statuts dans différents contextes (comme ceux très variables et paradoxaux du français sur le continent africain).

Les principaux résultats sont les suivants :

Évolution des langues sur la Toile entre 1998 et 2007

| Pages web en | 1998 | 2000 | 2001 | 2003 | 2005 | 2007 |
|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| ANGLAIS | 75 % | 60 % | 52 % | 49 % | 45 % | 45 % |
| ESPAGNOL | 2,53 % | 4,79 % | 5,50 % | 5,31 % | 4,60 % | 3,80 % |
| FRANÇAIS | 2,81 % | 4,18 % | 4,45 % | 4,32 % | 4,95 % | 4,41 % |
| PORTUGAIS | 0,82 % | 2,25 % | 2,55 % | 2,23 % | 1,87 % | 1,39 % |
| ITALIEN | 1,50 % | 2,62 % | 3,08 % | 2,59 % | 3,05 % | 2,66 % |
| ROUMAIN | 0,15 % | 0,21 % | 0,18 % | 0,11 % | 0,17 % | 0,28 % |
| ALLEMAND | 3,75 % | 2,85 % | 6,75 % | 6,80 % | 6,94 % | 5,90 % |
| CATALAN | - | - | - | - | - | 0,14 % |
| RESTE | 13,44 % | 22,20 % | 23,68 % | 29,65 % | 33,43 % | 36,54 % |

Ce premier tableau est assorti du commentaire suivant, pertinent pour notre problématisation géopolitique et sociolinguistique : « En 2003, l'anglais connaissait une croissance dans l'espace indexé et cette situation semble se reproduire sur la période 2005-2007. Ce phénomène ne dénote pas une réduction de la présence des langues latines dans le cyberspace, mais plutôt une diminution de leur présence dans les espaces indexés par les grands moteurs de recherche, notamment en raison du développement important de la langue chinoise sur l'Internet. Seul le roumain présente une réelle augmentation, ce qui est certainement une conséquence de sa récente entrée dans l'Union européenne ». Selon une autre étude (euromkyg.com), le nombre d'utilisateurs réputés « anglophones » d'Internet serait passé de 56,3% en 1999 à 35,8% en 2004, ceux d'autres langues passant dans le même temps de 43,7 à 64,2%. Le seuil des 2 millions d'utilisateurs d'Internet, estimé par certains experts pour permettre le développement d'outils adaptés, aurait été atteint pour une douzaine de langues en 2001, par deux douzaines en 2004 (dont 40 millions d'utilisateurs réputés « francophones »). Toute précaution prise, ces informations nous invitent à relativiser les discours sur une hégémonie supposée actuelle ou en développement de l'anglais : il semble bien que, provisoirement au moins, la dynamique en cours aille en sens inverse et qu'Internet soit devenu un espace relativement plurilingue.

Si l'on transpose cette question générale à celle de l'édition scientifique en ligne (dont on voit mal comment on pourrait la distinguer des autres ressources d'une façon automatisée et donc la « mesurer » d'une façon comparable), des questions surgissent aussitôt : ces potentialités d'un développement multipolaire sont-elles exploitables ? Peut-on analyser les tenants et les

aboutissants du décalage entre ce que les moteurs de recherche représentent et le potentiel qu'ils ignorent ? Observe-t-on, dès lors, une contradiction entre les politiques linguistiques générales (qui tendent à promouvoir l'usage de langue-s nationale-s diverses et les stratégies glottopolitiques scientifiques qui tendraient à promouvoir l'usage d'une langue unique, l'anglais ? Et si oui, quelle mise en cohérence pourrait-on envisager, sachant qu'il est évident pour tous les spécialistes des dynamiques sociolinguistiques qu'un monolinguisme généralisé de l'espèce humaine est impossible, en tout cas dans les prochains millénaires ? Quelle importance accorder aux SHS, tendancielleme nt davantage plurilingues que les autres sciences, dans ces politiques linguistiques et scientifiques ?

Deux facteurs importants sont à prendre en compte dans notre réflexion. Le premier est la tendance au monolinguisme des anglophones L1 (les termes *anglophone*, *francophone*, etc. signifient « usager de l'anglais, du français, etc. » pas nécessairement comme langue de compétence active principale ou dite « maternelle », contrairement au sens ethno-nationaliste qu'on leur donne dans diverses idéologies occidentales, par exemple française ou canadienne). Cette tendance est entraînée par la représentation selon laquelle l'anglais serait la langue de communication internationale vers laquelle le reste du monde tendrait à converger, ce qui dispenserait les anglophones monolingues de développer un plurilinguisme. Une estimation réalisée par une des plus importantes revues internationales de sociolinguistique (publiée en anglais aux USA par un éditeur allemand), évidemment ouverte au plurilinguisme, a montré que seulement 5% de ses lecteurs réguliers constituent un potentiel de lectorat en français. Deuxièmement, d'autres études (par exemple sur les milieux de travail fédéraux bilingues au Canada) ont montré que la majorité des bilingues anglais-langue autre (par exemple anglais-français) est, par voie de conséquence, constituée d'autrophones L1 (par exemple français L1), ce qui leur garantit une certaine proportion d'emplois bilingues qui échappent ainsi aux anglophones L1.

Faudrait-il alors développer le bi-plurilinguisme langue-autre / anglais des chercheurs afin d'attirer vers des espaces non anglophones des lecteurs tendancielleme nt exclusivement anglophones, en leur faisant ainsi prendre conscience de l'importance et de la qualité des recherches menées et publiées dans d'autres langues que l'anglais ? On touche là à un éventuel paradoxe : ce serait en aidant les chercheurs à publier en anglais qu'on valoriserait la diffusion non anglophone de connaissances et de compétences scientifiques. Les organismes intergouvernementaux francophones (OIF), lusophones (CPLP), ibéro-américains (OEIA) et de langues romanes (UL) ont lancé depuis quelques années des programmes de collaborations, notamment pour privilégier les pratiques d'intercompréhension entre langues parentes. Y aurait-il là une autre piste pour développer une production scientifique qui échapperait à une hégémonie monolingue et du Nord ? Face à l'indexation préférentielle des pages anglophones par les grands moteurs de recherche (presque tous états-uniens, comme Google, Yahoo...), une des propositions de l'enquête de l'Union Latine est en effet celle-ci : « L'idée d'un moteur spécialisé pour les langues latines apparaît comme une solution stratégique valable pour faire face à cette nouvelle situation ».

La plupart des sociolinguistes pensent, d'ailleurs, qu'il n'y a pas de bi-plurilinguisme égalitaire, parallèle concurrentiel, mais toujours *diglossie*, c'est-à-dire hiérarchisation sociale des valeurs attribuées aux ressources linguistiques et conséqueme nt répartitions fonctionnelles de leurs usages, reflet des complémentarités et des conflits sociaux / géopolitiques. Tous mettent également en avant les fonctions identitaires des langues et donc de leur diversité, qui contrebalancent leurs fonctions communicatives et développent des attachements puissants à des langues ou autres variétés de langues éventuelleme nt « toutes

petites ». On peut y voir une invitation à penser la complexité des problèmes qui nous occupent ici et de leurs issues.

Le savant, l'auteur et l'artisan

Aujourd'hui la majorité des discours qui touchent aux questions de publication-édition dans l'université française est structurée autour de thématiques techniques liées à l'accessibilité, à la publication et à la validation institutionnelle des productions scientifiques. Ce fait s'explique par l'artificielle prédominance de la question technique que mettent en avant ces discours, qu'ils soient institutionnels et officiels ou qu'ils appartiennent à la vulgate discursive. L'urgence, la nécessaire modernité, rarement questionnée, d'une part, et, d'autre part, la volonté de rationaliser l'évaluation des pratiques scientifiques au moyen d'indicateurs quantifiés prétendument objectifs offrent, conjointement, une configuration idéologique bien difficile à débusquer et à contrer. Enfin, des dispositifs techniques « clefs en main », structurés autour de l'évidence de leurs usages, se proposent d'indexer, de référencer ou de moissonner les données scientifiques.

Qu'il s'agisse de ce que l'on nomme, quelquefois indistinctement, « publication en ligne », ou des dispositifs d'archivage/moissonnage des productions scientifiques de statut divers ; qu'il soit question des universités préoccupées plus que jamais de la valorisation de leur patrimoine intellectuel ; ou encore, bien entendu, des modalités institutionnelles d'évaluation et d'évolution des carrières des enseignants-chercheurs, c'est toujours un ensemble disparate, aux contours mal cernés par une majorité d'acteurs, qui est évoqué ou invoqué, dans un même mouvement, tantôt comme problème, tantôt comme solution.

Face à l'injonction techno-institutionnelle d'une part et, d'autre part dans un contexte socio-discursif dominé par des représentations communes pilotées par la technostucture, il apparaît indispensable, sinon urgent, de bien mesurer les enjeux réels de ces dispositifs techniques et de s'interroger, de nouveau, sur la nature des énoncés scientifiques en relation avec la société qui les produit. Ces dispositifs techniques liés à l'écriture-lecture, que Foucault appelle les « hypomnemata » (*Dits et Ecrits*, T 2, p. 1443, Gallimard), technologies de l'esprit autant connectés sur des enjeux mémoriels ou testimoniaux, que sur des enjeux de pouvoir, ne sont pas dissociables des environnements cognitifs, culturels, linguistiques, symboliques et institutionnels qui les produisent, les contrôlent, les suscitent ou les imposent. C'est donc dans le cadre d'une approche complexe que les questions doivent être posées.

1- Le publiable, le scientifique, l'accessible et le libre de droit

L'intervention de la technique numérique dans la définition de la scientificité d'un savoir produit, de sa valorisation économique, symbolique et institutionnelle est de moins en moins insensible. Prenons l'exemple des thèses : un mouvement assez important, dont il faudrait préciser les lignes de forces ou de pouvoir, consiste à vouloir régler en amont de sa soutenance la question des droits attachés aux supports et documents qu'un travail de recherche doctorale peut être amené à mobiliser (le cas est très fréquent et dépasse la référence souvent faite aux thèses d'histoire de l'art). La publication des thèses (hors du cadre légal du dépôt), qui n'est que l'extrapolation d'une mesure légale à travers une mise en ligne, pose la question du contrôle de la recherche et de sa réglementation indirecte et subreptice, à travers une disposition techno-juridique qui ne prend pas en compte les aspects scientifiques de cette question. Dans un domaine comme celui de l'évaluation de la recherche, les

méthodes quantitatives (facteur H, *impact factor*, etc.) risquent d'apparaître comme de fausses solutions à un problème dont on n'oserait plus déployer la complexité. Un dispositif strictement technique, par ailleurs parfaitement contournable et manipulable, s'imposerait ainsi sous l'effet d'une paresse scientifique et institutionnelle. Sans doute faudrait-il s'interroger de même, sur la progression douce de cette idée de « savoirs numériquement compatibles » ou « numériquement corrects » dont on voit bien que les SHS ont tout à craindre. De manière plus « positive », l'impact des technologies numériques sur les pratiques de recherche elles-mêmes doit continuer d'être analysé : définition des corpus, approches quantitatives, pratiques collaboratives, lien consubstantiel entre production et publication, pratiques documentaires, etc.

2- Le statut de l'auteur et de ses productions

Le statut de l'auteur - et il ne s'agit pas ici de se réclamer d'une tradition académique pré-barthésienne ou pré-foucauldienne qui sacrifierait un statut pour conforter la dyade savoir/pouvoir - se trouve redessiné par ces dispositifs techniques. Ces renégociations du statut de l'auteur (des auteurs) des productions scientifiques mettent à jour des hiatus, voire des incohérences, entre la manière dont la recherche se vit, s'organise, se finance et les procédures qui président à son évaluation. Un certain nombre de tabous — ou de non-dits — enveloppent cette question. Il conviendrait de la poser clairement et d'en mesurer l'ampleur. Quel est le nouveau statut de l'auteur dans un environnement collaboratif technicisé ? Cette question vaut d'être posée en d'autres termes que strictement techniques ou juridiques.

Il est très important de prendre la mesure de la complexité des dispositifs mis ici en cause : c'est bien la notion de système d'information qui constitue le moteur de ces évolutions. Le Système d'Information (SI) déterminera ainsi, à travers son exigence de cohérence processuelle, des procédures très codifiées et normées pour organiser l'accès aux données depuis leur production indexée jusqu'au moissonnage qui permettra leur visibilité. L'ensemble de ce que Bruno Latour appelle la « science en action » se trouvera ainsi régi par ces procédures et ces normes, élaborées trop souvent dans l'urgence technique et en dehors de toute concertation avec les acteurs de la recherche.

Au cœur de ces questions, resurgit avec une certaine violence la question du texte scientifique comme ensemble cohérent, situé (dans le temps et l'espace) et contextualisé : l'approche strictement SI du référencement des données scientifiques aboutit techniquement à un morcellement de ces données, à une décontextualisation qui va à l'encontre – pour bon nombre d'énoncés scientifiques en particulier en SHS – d'une démarche de sémiose dans laquelle la contextualisation occupe une place déterminante. Il ne s'agit pas ici d'écarter en bloc ces outils que sont l'indexation et le référencement. Il s'agit clairement d'affirmer que les critères qui président à leur mise en œuvre ignorent presque toujours aujourd'hui que la notion « d'espace totalement homogène » qui est au principe même des systèmes d'information entre en contradiction forte avec le statut le plus répandu des textes en SHS, textes qui « travaillent » plutôt la différence que la similitude, et ceci dans des espaces plutôt hétérogènes. Ce qui risque de se produire, c'est que le moissonnage effectué selon des critères décontextualisés videra de sa substance scientifique tout énoncé en SHS. La conséquence seconde en sera un formatage des travaux tendant, au nom du refus d'une prétendue réflexion spéculative et au prétexte d'une visibilité accrue, à la généralisation de l'approche descriptive quantitative et au triomphe définitif de la « micro-expertise ».

3- Discours et mythes. Technophilie versus technophobie.

Dans le cadre de telles contraintes, sous-tendues par des discours dominants universalistes ou messianiques, il apparaît donc important de s'intéresser aux contextes socio-discursifs qui caractérisent ces évolutions. Sortir de l'opposition stérile et instrumentalisée entre technophilie et technophobie semble une priorité : cette opposition qui peut aussi se décliner à travers les couples ancien/moderne, monde académique/société « civile », sciences humaines / sciences naturelles et formelles, technologie/anthropologie, offre la possibilité de recourir à des écrans de fumée ou à des masques qui rendent difficiles l'ouverture sereine des questions cruciales. Les discours universalistes — autres modalités d'escamotage des questions vives — apparaissent de ce fait comme des portes de sortie honorables et surtout des vecteurs commodes pour porter ou justifier des actions d'urgence.

Au-delà de ces questions adressées à la « technique », questions traitées cette fois en des termes non manichéens, peuvent être ouverts ou réouverts deux champs théoriques de réflexion: le technopouvoir d'une part, et ce à la lumière du couple « savoir/pouvoir » ; la socialisation et l'individuation de la technique d'autre part. C'est ainsi la dimension politique des questions d'édition et de publication scientifiques qui seraient ainsi posées. La fonction technique, comme les *hypomnemata* évoqués par Michel Foucault, tissent avec leur environnement socio-cognitif des liens qu'il convient de mettre à jour parce qu'ils en sont indissociables. Les techniques ne sont pas « à socialiser », comme un système d'information est à urbaniser. Elles sont toujours déjà partiellement socialisées et portent en elles-mêmes une large part de leur mode d'usage, comme une large part des usages déviants qu'elles peuvent induire.

4- La dimension institutionnelle. La carrière de l'enseignant-chercheur

Un autre aspect touche à l'institutionnalisation de la recherche du point de vue du chercheur et de la construction de sa carrière. Un modèle d'évaluation automatisée numérique (publications en ligne, nombre de citations...) est en cours de généralisation rampante en SHS. Il provient directement des sciences naturelles et formelles, dont on pense – sans doute à tort – qu'il leur est naturel. Il pourrait être utile, un jour, de vérifier la pertinence de cette opinion assez largement répandue. Des travaux ont montré que ce modèle d'évaluation influait considérablement sur le format et le mode de production des savoirs.

Les perspectives réelles d'ouverture offertes par la publication numérique (Archives.sic par exemple) ont un double effet: les chercheurs de rang A n'y publient pas ou peu, les chercheurs émergents ou les doctorants y publient massivement. L'effet de « compagnonnage scientifique » que produisait le croisement de chercheurs confirmés et d'autres chercheurs dans des revues traditionnelles sur support papier, tendrait-il ainsi à disparaître. La publication numérique, telle qu'elle est conduite aujourd'hui, a donc paradoxalement accentué ce clivage. Le vide scientifique sur ces questions produit de détestables effets de concurrence vaine et l'institution de « chapelles » qui revendiquent toutes le droit de s'ériger en instance d'évaluation des productions scientifiques. Pour les raisons évoquées plus haut la publication en ligne se voit, bien souvent, frappée d'indignité, sans que soient produits parallèlement l'argumentaire scientifique ou l'explication institutionnelle qui la justifieraient.

Des solutions sont sans doute à imaginer à travers notamment la constitution de réseaux de revues, non concurrentielles, qui organiseraient, en pleine concertation, leurs politiques scientifiques et éditoriales, leurs modes de diffusion, leurs critères de « compagnonnage

scientifique ». N'est-ce pas là une façon saine, la seule peut-être, de penser et de mettre en œuvre une « évaluation » des productions scientifiques ? La question vaut d'être posée, même si un tel projet peut sembler aujourd'hui très ambitieux, utopique diront certains.